

Activité VÉLO – Sécurité routière- Ville du Mans

Année scolaire 2016/2017

Compte-rendu de la réunion du mardi 13 septembre 2016

Présentation des personnes présentes

Objectifs :

Se déplacer à bicyclette en sécurité avec d'autres, tout en gérant son effort.

Dans le rôle de cycliste : connaître et appliquer les principales règles du code de la route.

RAPPEL : Chaque école doit fournir, à l'entrée en sixième, l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER cycle 1, cycle 2 et cycle 3).

Sur le site de la DSDEN, vous trouverez un tableau des compétences simplifiées pour les différents rôles (piéton, passager, cycliste).

<http://www.ia72.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/education-physique-et-sportive/a-p-e-r/>

Création d'une piste d'éducation routière

Aide possible du CPC/CPD EPS pour l'élaboration tracé pour la cour de récréation.

FONCTIONNEMENT :

Des vélos et des malles Sécurité Routière sont mis à disposition des écoles.

Chaque école travaille en autonomie sur une durée de 3 à 6 semaines suivant les périodes.

A la fin de chaque période, une journée finale se déroulera sur le site des Étangs Chauds.

Les classes qui ont fait la journée de valorisation ne doivent pas s'inscrire sur les journées de circonscription organisées par les CPC EPS.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE AUX ÉTANGS CHAUDS :

Le transport des vélos et des élèves est effectué par la Ville du Mans. La capacité du car peut influencer sur le choix des créneaux (vigilance par rapport aux effectifs).

Matin :

4 ateliers en rotation (30 à 45 minutes chacun) coordonnés par Rodolphe AGESNE – Service Éducation.

- Un atelier Sécurité Routière : animé par la Sécurité Routière (Mme Lhuillery)
Évaluation des connaissances des élèves concernant les attitudes à adopter en tant que cycliste, piéton, (passager).
Évaluation commentée par le personnel de la préfecture Sécurité Routière.
Préparation possible au cours de l'année grâce à l'ÉduSarthé APER.
- Un atelier maniabilité : animé par un enseignant
Évaluation des savoir-faire des élèves : démarrer, s'arrêter précisément, accélérer, ralentir, rouler de front, en file indienne, slalomer, lâcher une main, rouler droit... sous la responsabilité d'un enseignant (voir ÉduSarthé Engins Roulants, cycle 2).
- Un atelier enduro « la ruée vers l'or » : animé par un enseignant
Être l'équipe rapportant le plus d'objets en 15/20 minutes.
Savoir rouler longtemps, régulièrement, en utilisant un développement adapté (pédaler efficacement) et en gérant son effort (voir ÉduSarthé Engins Roulants, cycle 3).
- Un atelier cyclotechnie : animé par l'USEP
Atelier de découverte : Comment réparer une chambre à air ?

Midi :

Pique-nique livré par la ville du Mans (gratuité : 1 adulte pour 10 élèves).

Après-midi :

Randonnée dans les bois de 7 kms (sans traversée de route), par groupes de 6 maximum en autonomie, en suivant un balisage vert permanent (panneaux VTT). Accompagnement d'un adulte par groupe (enseignant + parents). Prévoir si possible des parents agréés. Durée du parcours : 25 à 45' selon les niveaux. Possibilité de faire 2 tours selon les élèves.

MATÉRIEL :

2 parcs d'environ 30 vélos + kit réparation

Chaque classe se voit doter pendant sa période d'un parc de vélos et de casques.

Possibilité de leur attribuer des numéros à enlever à la fin du cycle permettant d'attribuer toujours le même matériel au même élève (gain de temps dans la mise en œuvre de l'activité).

- Une malle d'éducation routière (contenant des panneaux avec pieds et des feux) est à réserver auprès du CPC de circonscription. Prévoir son transport d'une école à l'autre.
- Les vélos sont amenés à l'école par la ville du Mans le 1^{er} lundi du cycle ou au plus tard le mardi. Ils sont récupérés au plus tard le mardi qui précède la fin du cycle (**ne pas prévoir de séance ce jour**).
- Ils doivent être stockés dans un endroit fermé à l'abri des regards dans l'école (sans fenêtre). Il faut être rigoureux pour stocker les vélos. Une vingtaine de vélos vient d'être achetée. Les vélos sont révisés sur les périodes de vacances.
- Les vélos doivent être uniquement utilisés pour un travail dans l'enceinte de l'école (**pas de sortie en extérieur possible**)

Veiller à s'assurer que les casques soient bien réglés sur la tête des élèves : un casque mal ajusté ne sert à rien.

Un soin particulier est demandé vis-à-vis du matériel (respect des vélos). Ne pas mettre les vélos par terre.

Attention à toujours vérifier que le clip de fermeture sur le casque est bien en place, surtout lorsque l'on range le matériel. Un casque qui n'est plus sur une tête doit avoir les 2 clips de fermeture l'un dans l'autre (tout élève qui rend un casque ou qui l'enlève doit fermer le clip de fermeture).

Journée aux étangs Chauds :

Parents : ne pas amener de vélo électrique. Possibilité de prêt de vélo taille adulte par le Centre des Etangs Chauds.

Un temps de nettoyage et de rangement des vélos devra être prévu avant le départ en car.

Démarche à suivre en cas de matériel endommagé :

Contacter Rodolphe AGESNE au 02 43 47 37 85

Ne pas attendre d'avoir trop de vélos en panne.

CONSEILS PRATIQUES :

- Réserver dès maintenant auprès de votre CPC la piste Sécurité Routière (au moins pendant quelques jours, à voir suivant les besoins en circonscription).
- Contacter les adultes accompagnateurs pour la journée terminale le plus tôt possible. Penser à donner la date aux parents rapidement (Réunion de classe en début d'année). Leur conseiller de se faire agréer.

Agréments des intervenants bénévoles (à vérifier sur le site)

Prochains Agréments :

- **Samedi 1er octobre aux Étangs chauds de 9h à 12h**

D'autres agréments seront fixés dans l'année. Prendre l'habitude de consulter le site de La Direction Académique :

<http://www.ia72.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/education-physique-et-sportive/agrements/>

A prévoir pour l'agrément : Formulaire B1 / un vélo et un casque

Chaque personne participant à l'agrément viendra avec le formulaire d'agrément pour les intervenants bénévoles (Formulaire B1) rempli par le directeur de l'école concernée avec :

- **Coordonnées de l'école / Nom de l'enseignant**
- **Coordonnées de l'intervenant bénévole à agréer / Nom de la compagnie d'assurance (Responsabilité civile) / Signature**

Informations sur le rôle et les devoirs des intervenants extérieurs bénévoles.

Sortie de 10 km sur route avec apprentissage de la gestion d'un groupe de cyclistes.

- **Présence obligatoire toute la durée de l'agrément (début à l'heure et pas en cours de séance)**
- **Tenue adaptée à la pratique de l'activité**
- **Faire parvenir à votre CPC EPS de circonscription la liste des bénévoles concernés**
- **Le jour de l'agrément, ne seront admises que les personnes figurant sur cette liste**
- **Ne pas venir avec son enfant**

Animation pédagogique départementale à destination des enseignants

Les inscriptions se font auprès de chaque circonscription.

Mercredi 14 septembre de 14h à 17h à l'école de Changé (près de l'église)

Conseils

- Utilisation des documents ÉduSarthe pour construire sa progression :
ÉduSarthe Engins Roulants : nombreuses situations du cycle 2 facilement adaptables à des débutants de cycle 3).
ÉduSarthe APER : propositions de parcours, grille de savoirs, situations à mettre en place, documents à utiliser.
Documents Prévention Maif : permis cycliste
Documents Sécurité Routière
- Évoluer sur des lieux fermés à toute circulation automobile.
- Veiller à ce que, durant les temps de sortie et de rangement du matériel, aucun élève n'évolue sur sa bicyclette sans casque. Bannir les activités libres sans surveillance.
- Chaque élève et chaque adulte (enseignant et parent accompagnateur) sur sa bicyclette doit être porteur d'un casque correctement attaché.
- Lors de la journée aux Étangs chauds :
 - venir avec ses groupes établis
 - apporter des bouteilles d'eau

Possibilité de participation au petit tour USEP pour les écoles USEP : **mercredi 17 mai 2017**.
Se renseigner auprès du **délégué départemental USEP : Pierre Bérich** au 02.43.39.27.25.

Pour tout problème, contacter:

- Rodolphe AGESNE (02 43 47 37 85) ou rodolphe.agesne@lemans.fr
- Philippe PIERRE (02 43 61 58 41) ou philippe.pierre@ac-nantes.fr
- Le CPC de votre circonscription

PLANNING DE ROTATION VÉLO 2016/2017

Période	Journée Étangs Chauds	ÉCOLES - CLASSES	
		Parc vélos 1	Parc vélos 2
19/09/2016 au 11/10/2016	Jeudi 13 octobre 2016	Roger Bouvet BINET Édouard	Charles Gounod TOUFFAIT Margot
14/10/2016 au 6/12/2016	Jeudi 8 décembre 2016	Mauboussin BREHERET Anne	Sablonnière GALOPIN Émilie
9/12/2016 Au 7/02/2017	Jeudi 9 février 2017	Marcel Pagnol EDET Sylvie	Louis Blériot REZÉ Jérôme
10/02/2017 au 21/03/2017	Jeudi 23 mars 2017	Glonnières LEMESLE Jonathan	Gérard Philippe BRUNEAU Thierry
24/03/2017 au 2/05/2017	Jeudi 4 mai 2017	Michel Ange PINEAU Eléonore	Ronsard JOUBERT Carine
5/05/2017 au 1/06/2017	Vendredi 2 juin 2017	Docteur Calmette DESNOS Franck	Jean Macé LECHAIINE Sandrine
5/06/2017 au 27/06/2017	Jeudi 29 juin 2017	Villaret DECELLE Emmanuel	Jean Mermoz MILON Sylvie

Parcours Maniabilité

Descriptif des ateliers :

1. **Entonnoir** : Les élèves démarrent la roue avant dans les cerceaux. Ils s'organisent pour entrer dans l'entonnoir avant d'atteindre un couloir de 3 à 5m de long pour une largeur de 30cm sans toucher la rubalise. Tracé matérialisé par de la rubalise au sol fixée à l'aide de piquets.
2. **Slalom large** : Les élèves effectuent un slalom autour de cônes plus ou moins espacés.
3. **Passage d'anneau** : A l'entrée de la zone, le 1^{er} élève récupère un anneau tendu par un adulte. Les autres élèves rentrent dans la zone. Tous les équipiers se passent l'anneau de main en main en roulant. Quand un élève a reçu l'anneau, il circule dans la zone sans gêner les autres. Quand tout le monde l'a eu en sa possession, on le laisse sur place et sortie par la porte
4. **Porte basse** : Les élèves passent sous la porte sans toucher l'élastique (hauteur adaptée à la taille des élèves).
5. **Tous dans la zone en même temps** : A la sortie, les élèves s'organisent pour avoir tous la roue avant dans une zone de 6 x 2m environ.

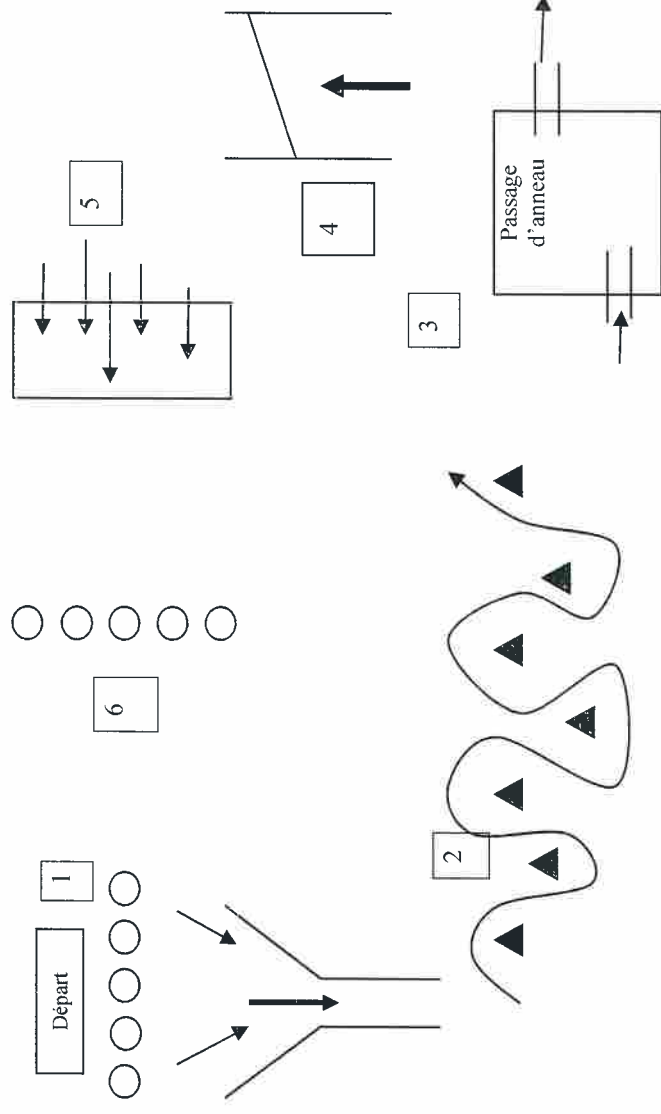
Arrêt précis : De front, les élèves viennent s'arrêter la roue avant dans le cerceau.

Matériel :

- 10 cerceaux plats
- Cônes
- Rubalise
- Piquets
- Élastique tendu entre 2 poteaux
- Un anneau

Équipes de 4 à 6 élèves

Parcours à effectuer : 2 passages (1 entraînement, 1 prise de performance)



Au départ du premier élève, l'adulte déclenche le chronomètre et comptabilise les pénalités. Une pénalité valant 2s.

Pénalité : tout pied posé au sol

zone 1 : roue qui touche la rubalise de l'entonnoir

zone 2 : tout cône touché

zone 3 : non entrée ou non sortie par la porte / Anneau tombé

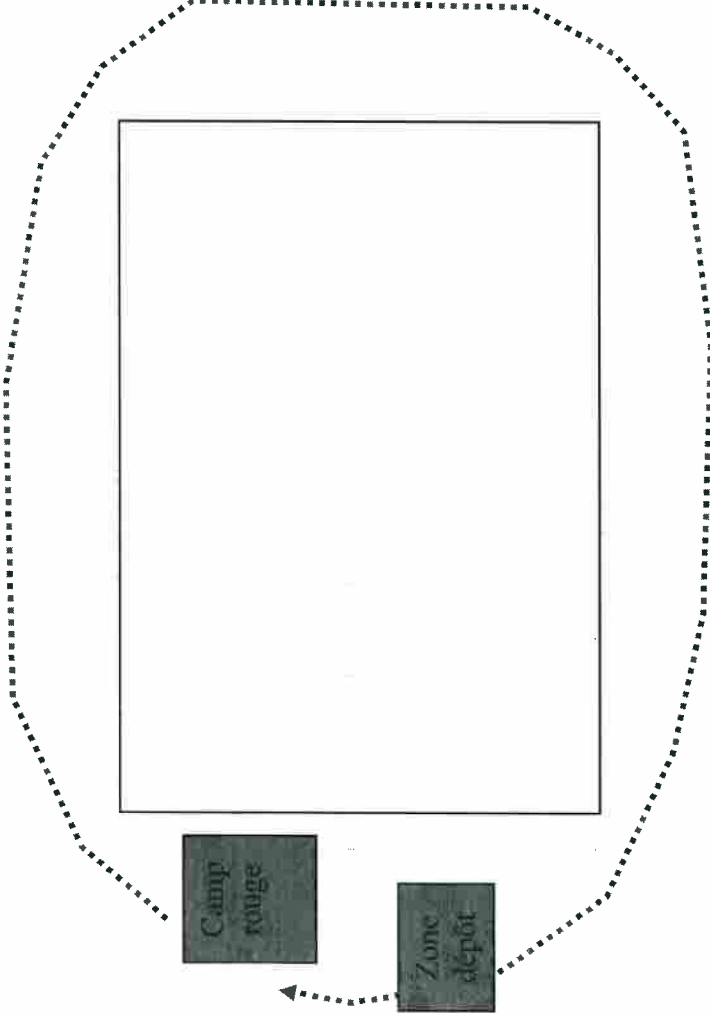
zone 4 : Élastique touché

zone 5 : nombre de vélos hors zone

zone 6 : roue avant en dehors du cerceau

Le chronomètre s'arrête lorsque la dernière roue est arrêtée.

On additionne les pénalités au temps final.

SITUATION	DISPOSITIF	CONSIGNES
LA RUE VERS LE TRÉSOR	• Plateau délimité • 1 camp • 1 zone dépôt • Un trésor (objets répartis autour du terrain) 	Être l'équipe rapportant le plus grand nombre d'objets dans son camp. Tous les objets sont répartis autour de la zone à parcourir. Partir de son camp et prendre 1 seul objet du trésor. Effectuer le tour du terrain dans le sens indiqué Déposer l'objet dans la zone dépôt. Tout joueur : - posant le pied au sol - heurtant volontairement un autre joueur doit faire un tour et changer d'objet sans le déposer dans son camp Ne pas gêner les autres. <u>Durée</u> : 15 minutes